

### Mairie de Mélagues



Le Bourg,12360 Mélagues Tél: 0565995303 mardi 10h à 14h samedi 15h à 17h mairie@melagues.fr www.melagues.fr

#### Cyber-base de Mélagues



mardi 8h – 14h jeudi 8h – 14h Tél: 0565995410 mairie.melagues@orange.fr

#### Gîtes de Cartayrade



Hendrik & Dorine Brakel Cartayrade – Rials 12360 Mélagues 0685362074 ou 0608312424 info@cartayrade.com www.cartayrade.eu

#### Volailles de Brioges



Sylvie et Jean-Louis Rivemale Brioges, 12360 Mélagues tél: 0982123996 Port: 0687250205 - 0683060896 volaillesdebrioges@orange.fr

## La Météo

Janus, dieu du mois de janvier à double face, qui rit et qui pleure : il pleure des averses glacées, et il rit de quelques rares éclats de soleil en miettes.

Cela dit, c'est aussi le mois de la grisaille, de ces jours qui, bien que parmi les plus courts, se traînent à n'en plus finir. Ce moisci a montré ses désagréments et ses charmes – à l'exception de la neige. Mais nous avons eu la bise nordique (l'express de Moscou, voire de Stockholm), les routes verglacées à la glace résistante, et les deux ou trois journées douces qui nous rappellent que le soleil existe ...

Un constat réconfortant : l'éclairage public solaire, malgré la recharge parcimonieuse de ses batteries, a quand même éclairé toutes nos longues nuits...

# **Quand c'est flou**

... c'est bien qu'il y a un loup ! Or, la France, en ce moment, est immobilisée au milieu du flou le plus complet. Et le dernier décompte des loups dénombrés en 2024, s'élève à environ mille cent individus ! Mais d'où viennent donc tous ces loups ? Et qui les décompte ? Quand on pense qu'il y a 40 ans, cet animal objet de tant de hantises était considéré comme totalement éradiqué du territoire ! La bête du Gévaudan n'était plus évoquée que pour mémoire.

Pourtant, dans tous les Congrès annuels de l'ANEM (élus de la montagne), venait au cours des débats, un moment rituel : un délégué des Alpes-Maritimes, assez âgé, nous alertait sur le retour du loup dans son département. Au début, il n'était question que de deux ou trois spécimens. Au fil des ans, ce fut une douzaine. Nous n'y prêtions guère d'attention. Certains d'entre nous (on peut être élu du peuple et avoir le goût de la plaisanterie) accompagnaient l'intervention de notre collègue en imitant le cri du loup. Avec plus ou moins de crédibilité! Même un loup, sans doute, peut devenir aphone!

Jusqu'au jour où cette parenthèse folklorique se révéla préoccupante : car les loups avaient franchi le Rhône! Et déjà s'étaient produites les premières attaques contre des brebis.

En parallèle, nos collègues pyrénéens commençaient à protester contre une décision que le gouvernement venait de prendre : la réintroduction de l'ours, prédateur des troupeaux pyrénéens. Ce n'était pas la même histoire, mais c'était le même combat. Pour moi, c'était une victoire des « bobos » de l'écologie. Et je n'ai toujours pas changé d'avis. Car les ourses importées à grands frais de Slovénie se sont très bien acclimatées et reproduites, si bien que les mesures d'encadrement promises par l'État révèlent leurs limites! Vive l'écologie stupide, mes amis! A quand les dinosaures? Et dire qu'on reproche aux communes rurales l'artificialisation des sols! Qu'en est-il de celle des espèces?

Pour les loups, il semble qu'en fin de compte, c'est bien un retour spontané, en provenance d'Italie. Avec, au début, une confusion : car sont aussi venues d'Italie des meutes de chiens sauvages, dont il n'est plus question actuellement : elles n'ont pas dû proliférer. Pour les loups, en revanche, ils sont bien là. C'est l'office de la chasse qui les dénombre. On peut estimer que ce chiffre de mille cent est une évaluation par défaut ; le total est sans doute supérieur. J'ai une expérience personnelle, mais unique : il y a deux ans, me rendant en voiture de Brusque à Camarès, la route était déserte, j'ai très nettement vu et identifié un loup, sans doute un mâle solitaire, qui se déplaçait tranquillement dans le petit champ, le long de la RD 12, en face de la passerelle de Viales. Pour moi, c'est la seule fois. Mais plusieurs camarésiens m'en ont parlé.



La protection des loups relève d'un accord international intitulé la Convention de Berne (Suisse). La réponse du gouvernement français a été de faire rétrograder le loup, du grade d'espèce très protégée à celui d'espèce protégée. J'ai bien peur que cette mesure, qu'il a fallu arracher de haute lutte aux « bobos écolos », ne soit ni très efficace, ni simplement efficace! C'est un coup d'épée épointée dans l'eau du gouffre de Viales, sous le pont homonyme!

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

Le dernier s'est tenu à Mélagues, dans la tiède ambiance de la cyberbase, le vendredi 24 janvier à 21 heures. Les conseillers étaient tous présents. Je les en remercie. Cette réunion marquait le début de ma dernière année de mandat municipal, c'est-à-dire la 44ème. Non, ce n'est pas une erreur : 7 fois six ans font toujours quarante-deux, mais les maires, au début de ce siècle, ont dû assumer par deux fois une année supplémentaire. L'explication donnée était d'éviter trop d'élections proches les unes des autres. Je crois plutôt que c'était une recherche d'opportunités politiques pour ceux qui tenaient alors le pouvoir, et voulaient le garder. C'est ainsi que fonctionne, aujourd'hui, notre démocratie : avec des rustines. Mais à force de rustines, il vaudrait mieux changer les pneus. C'est la même chose pour la 5ème République. Elle était taillée sur mesure pour un homme qui avait de la stature. Mais il n'y a plus personne qui ait le gabarit : ni un De Gaulle, ni un Mitterrand. De Mélenchon à Retailleau, ils peuvent tous aller se rhabiller! Bayrou inclus!

Revenons à nos moutons, tant que le loup ne les a pas mangés! L'objet principal de la réunion était la destination de l'immobilier que la mairie a déjà acquis et un projet de nouvelle acquisition foncière.

## Voici les décisions prises :

- <u>Maison Melchers</u>: accord de location conclu avec un jeune couple qui entrera dans les locaux aussitôt que seront exécutés quelques travaux indispensables. Date estimée: le milieu de cette année-ci.
- <u>Mairie</u>: après le départ de l'ancien locataire, réfection complète de la mairie et de ses annexes, qui ne comportera plus d'appartement :
  - → élargissement de l'espace de travail,
  - → création d'un bureau pour le maire, distinct du secrétariat, salle d'archives...
- Acquisition projetée de la maison de Yolaine et de ses dépendances : refusée à la majorité par le conseil municipal.

Ce dernier point comporte une contradiction, à mon avis insoluble en l'état : à la maison Vayssières s'ajoute un jardin d'environ 100 m² qui pourrait être le support de plusieurs aménagements : espace de loisirs, jardin d'agrément, terrain à bâtir ... Le vendeur ne veut pas dissocier le jardin du bâti. Et la majorité du conseil municipal a décidé d'acquérir le jardin seul, et non le bâti. Ce qui s'avérera impossible : car le vendeur a bien intégré que l'attractivité de la vente est représentée par le jardin. Le bâti seul comporte plus de charges que de charmes !

Mais on ne peut pas avoir à la fois le beurre, l'argent du beurre et les faveurs de la crémière. Celles-ci étant hors de portée, il faut dépenser l'argent pour avoir le beurre !

Pour ma part, je considère que c'est une lourde erreur. Car la situation du terrain en plein cœur du village est une aubaine. Le village, aujourd'hui, manque d'espace. Et le refus du conseil municipal prive la mairie d'une occasion unique. Cela dit, il est possible d'aménager uniquement l'habitation qui n'est pas restée vide trop longtemps. Quant au reste du bâti, il serait toujours temps de réfléchir à sa destination. Voire même le démolir, pour aérer et éclairer cette partie du village.

conseil municipal de Mélagues a parfois pris des décisions catastrophiques. La pire, dans les années 60, a été celle de brader à l'O.N.F. plus de mille hectares de forêt communale - à des prix qui, aujourd'hui, conduiraient les acquéreurs, O.N.F. ou pas, devant les tribunaux pour abus de faiblesse, voire escroquerie. En 1960, j'avais 17 ans. Je ne me souciais pas encore de gestion municipale. Je n'avais même pas choisi mon domicile entre Brusque et Mélagues. Devenu maire en 1977 (17 ans après), j'ai vu les tarifs plus que dérisoires pratiqués par l'O.N.F.: au fil des années 60 à 70, ils s'échelonnent entre 30 et 250 francs l'hectare. Il s'agit des francs Pinay, pour l'essentiel, à savoir 1,54 € pour 10 francs ! Pour la vente de forêts prêtes à exploiter, plus la terre! Si j'avais connu ce désastre à temps, je n'aurais probablement jamais accepté de devenir maire! Enfin, tout cela est du passé. La commune s'est bien relevée depuis. Mais il m'en reste ad vitam æternam une vive méfiance à l'égard de l'O.N.F. Quand un organisme d'État, par le truchement de ses représentants locaux, dépouille ainsi un fragment de territoire, on ne peut pas l'oublier!

La décision négative de vendredi n'est pas de cette ampleur. Mais une commune doit savoir envisager l'avenir. Elle n'est pas une Caisse d'Épargne ! Elle doit investir et créer. Mon pouvoir est limité. Cependant, voici ce que j'ai décidé : je vais instituer un droit de préemption urbain sur le jardin et le bâti, séparément. Ainsi la vente à un particulier ne pourra pas avoir lieu sans que la commune ait son mot à dire : à prix égal, elle sera prioritaire. Si par miracle, (je n'y crois pas !) le vendeur acceptait une vente séparée, le jardin ne nous échapperait pas. Je suis convaincu que la vraie carte à jouer, c'est d'amener le vendeur à réviser son prix : notre argument, c'est l'ampleur des travaux. Notre facilitation, c'est une réalisation par étapes. Notre avantage pour les subventions, c'est de monter un projet complet.

Ne retenons pas l'objection du manque de candidats à la location, alors que nous venons d'installer deux jeunes couples dans les deux logements municipaux disponibles. Sachons avoir un peu d'ambition! Et ne laissons pas la préférence à des résidents secondaires qui ne recherchent que leur avantage personnel, et sont indifférents à la vie communale. C'est malheureusement ceux qui sont les plus nombreux, en cette époque d'égoïsme et de matérialisme. Une commune doit savoir prendre des risques calculés.

# Notre nouvelle préfète

Elle a rendu visite aux maires de la com'com' le mardi 21 janvier à Sylvanès. C'est un contraste saisissant avec son prédécesseur, Charles GIUSTI -dont je n'ai absolument pas à me plaindre, car il a été charmant lors de sa visite privée à notre parc éolien, et m'a décerné un brevet de républicain dans son mot d'au-revoir lors de son départ.

La nouvelle préfète est jeune, dynamique, à l'écoute, et très simple, sans aucune esbroufe. Dans ma présentation de la commune, elle a apprécié que je signale nos particularités: la cyber-base (elle ignorait ce que c'était), l'éclairage public solaire, le traitement de l'eau par ultra-violets, les concerts choraux de l'été, les trois églises rénovées ... Je pense qu'avoir mis l'accent sur ces éléments distinctifs lui a permis de bien identifier la commune. J'ai oublié de lui signaler qu'elle avait comme collaboratrice une de mes anciennes élèves. Je le lui préciserai à l'occasion. Avec la sous-préfète actuelle, je pense que nous avons un duo qui sera très opérationnel, et très abordable.

### **Nouvelles de l'EHPAD**

Bien sûr, je n'oublie pas de vous en parler, car sa sauvegarde reste ma préoccupation de tous les jours.

Chers amis, surtout ne vous démotivez pas! Continuez d'écrire aux ministères, aux élus nationaux, aux élus locaux ... Pour ma part, j'attends encore que la municipalité de Brusque, officiellement, en tant que telle, prenne une position claire en faveur de l'EHPAD. Je rappelle aux 7 nouveaux élus que, puisqu'ils sont majoritaires, ils peuvent demander à la maire une réunion spécifique du conseil. Avec un double de leur lettre à la Préfète et à la Sous-Préfète. La Préfète, je vais aussi lui écrire. Il faut l'informer complètement.

Ne vous laissez pas impressionner par tous les oiseaux de malheur qui vous disent qu'il n'y a plus rien à faire, que c'est acté ... Qu'ils aillent se faire voir ! (je reste poli ...). Rien n'est acté.

Écrivez aussi, encore et toujours, à Arnaud Viala. Lisez et relisez l'article de presse de Bruno Lesbruguères. Écrivez aussi à Carole Delga, à la Région. Vous avez de multiples arguments. Le Département doit au minimum mettre un million d'euros dans le projet – autant que dans le Centre Culturel de Sylvanès. Le Sud-Aveyron vaut bien cet effort équilibré!

Quant au Conseil départemental, nos conseillers m'ont quand même envoyé leurs vœux, dont j'extrais la phrase suivante : « Bienveillance et compassion doivent guider nos pas ». Bravo! Vous avez raison! Il ne reste plus qu'à passer à l'acte!

Nous avons encore 5 mois pour forcer le destin. Il faut passer à la vitesse supérieure. Voici, pour ma part, ce que j'envisage :

- préparer un dossier d'information que j'enverrai aux médias nationaux (presse, radio, télé)
- > au cours du mois de février, je tiendrai une conférence de presse à Rodez (de préférence) ou à St Affrique, pour que la « visibilité » de ce mouvement dépasse le Sud-Aveyron.

Pour cette réunion, j'aimerais bien, si possible, être accompagné par le président de l'Association (ou un autre membre) et aussi par un représentant du personnel.

Voilà ce que j'envisage pour les semaines suivantes. On continue!

Rien n'est gagné, mais rien n'est perdu ...